

Alan & Malakoff Humanis : les avantages essentiels pour les consultants

Les + de l'assurance santé Alan

- ✓ **Souscription 100 % en ligne : tout se fait via l'application web ou mobile, simplifiant les formalités.**
- ✓ **Zéro délai de carence : la couverture démarre très rapidement après souscription.**
- ✓ **Remboursements rapides : par exemple « 90 % des demandes de remboursement traitées en moins de 24h ».**
- ✓ **Chat médical / téléconsultations 7j/7 : accès à des professionnels de santé en ligne, pratique pour les missions, déplacements, etc.**
- ✓ **Plusieurs formules de garanties selon budget et niveau de couverture : exemple pour les indépendants «Rubis / Émeraude / Saphir».**
- ✓ **Contrat éligible à la loi Loi Madelin pour les travailleurs non salariés (TNS)**
- ✓ **Application mobile intuitive + gestion simplifiée : suivi des remboursements, espaces adhérent, etc.**

Alan & Malakoff Humanis : les avantages essentiels pour les consultants

Les + de l'assurance Malakoff Humanis

- ✓ **Possibilité de choisir une formule « freelance / TNS » adaptée à votre statut de consultant indépendant.**
- ✓ **Contrat « mutuelle freelance » sans sélection médicale (dans certains cas) et plusieurs formules disponibles.**
- ✓ **Éligible à la déduction fiscale via la loi Madelin lorsque vous êtes travailleur non salarié (TNS).**
- ✓ **Couverture conforme aux normes « responsables » et accessible aux indépendants, ce qui garantit un remboursement correct (optique, dentaire, hospitalisation) et respect du cadre légal.**
- ✓ **Accès à un réseau de professionnels partenaires (ex : optique, dentaire) qui peut aider à limiter le reste à charge.**